Mistral AI, New Wave, Oussama Ammar...: les 10 moments forts qui ont marqué la French Tech en 2024 (1/2)

Retour sur les actualités marquantes de l'année écoulée dans l'écosystème tech tricolore. Première partie.

Temps de lecture : minute

19 décembre 2024

Alors que Noël approche, il est temps de dresser le bilan de cette année 2024. Riches en actualités, ces douze derniers mois n'ont laissé aucun répit aux entrepreneurs et aux investisseurs face à un contexte économique et politique particulièrement agité. Entre la dissolution inattendue de l'Assemblée nationale, l'élection de Donald Trump aux États-Unis et des faillites qui se multiplient dans les rangs de la «Startup Nation», il fallait être un véritable équilibriste pour naviguer avec succès dans ces eaux troublées.

Avant de basculer vers 2025, *Maddyness* revient sur les dix moments qui ont marqué la French Tech au cours de l'année écoulée.

Voici les cinq premiers!

Mistral AI, la pépite qui affole les compteurs

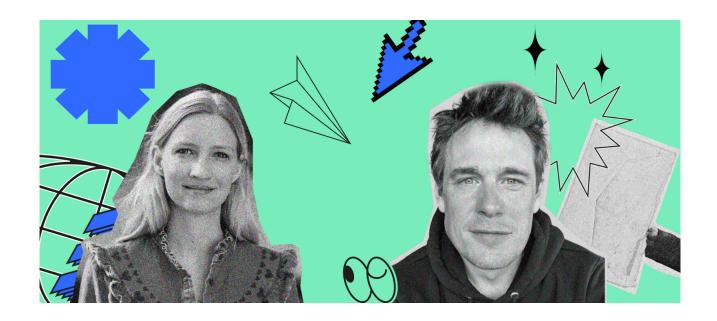
Sans surprise, l'intelligence artificielle a largement occupé l'espace médiatique en 2024. Et dans ce cadre, <u>Mistral Al</u> a une nouvelle fois capté l'essentiel de la lumière. Lancée dans les premiers mois de l'année 2023, la société était devenue une licorne en un temps record l'an passé, avec

<u>une première levée de fonds de 105 millions d'euros</u> en juin, puis <u>une deuxième de 385 millions</u> en décembre.

Elle ne s'est pas arrêtée en si bon chemin cette année, notamment <u>en s'alliant à Microsoft</u>. Ce partenariat avec le groupe américain, déjà très bien positionné sur le marché de l'IA générative avec son rôle clé dans le développement d'OpenAI, la startup à l'origine de ChatGPT, n'a pas manqué de faire couler de l'encre et d'attirer l'attention de la Commission européenne. Néanmoins, cela n'a pas empêché la société dirigée par Arthur Mensch de boucler <u>un nouveau tour de table de 600 millions d'euros</u> en juin. Une opération qui a porté la valorisation de la licorne tricolore à 5,8 milliards d'euros. C'est certes encore très loin des <u>157 milliards de dollars d'OpenAI</u> mais la dynamique est là.

En revanche, l'année a été beaucoup plus contrastée pour la startup H. Et pour cause, trois fondateurs sur cinq ont quitté le navire cet été, à peine trois mois après une levée d'amorçage XXL de 220 millions de dollars. De quoi susciter des interrogations autour de cette entreprise présentée comme une pépite française de l'IA. Cette dernière a néanmoins terminé l'année sur une bonne note avec <u>l'annonce de son premier outil</u> pour automatiser des flux de travail complexes et répétitifs.

Le clash entre Jean de La Rochebrochard et Pia d'Iribarne au sein de New Wave



C'est le feuilleton de l'année dans la sphère VC en France. En début d'année, la French Tech était en émoi en voyant <u>Jean de La Rochebrochard</u>, connu pour placer les billes de Xavier Niel dans l'écosystème avec Kima Ventures, <u>se faire débarquer du fonds New Wave</u> (Mistral AI, BeReal, Sunday...) qu'il dirigeait avec <u>Pia d'Iribarne</u>.

De nombreux différends animaient le duo d'investisseurs depuis plusieurs mois : des conflits autour de leur méthode de travail mais aussi une inadéquation de caractère a eu raison de leur association. Selon nos informations, des propositions pour poursuivre la collaboration ou pour une séparation en douceur ont été faites par chaque partie, mais toutes refusées. Pia d'Iribarne avait donc pris la décision de révoquer Jean de la Rochebrochard le 15 mars 2024.

Mais retournement de situation inattendu à l'automne, quand nous avons appris que Pia d'Iribarne était finalement sur le point de quitter le fonds d'investissement. Si sa révocation n'a pas été actée par les actionnaires, un accord aurait été trouvé entre les LP's et Pia d'Iribarne au mois de juillet. Et d'après nos informations, NJJ, la holding de Xavier Niel, lui-même investisseur de la société de gestion, a été nommée par l'ensemble des LP's à la présidence de New Wave. Mais énième rebondissement, le

quorum pour acter la révocation de Pia d'Iribarne n'aurait pas été atteint quand la décision a été prise. L'affaire va-t-elle se régler en coulisses ou ressurgir en 2025 ? Réponse dans les prochains mois.

Oussama Ammar, « le prince déchu de la French Tech », est de retour

Oussama Ammar is back! Figure décriée dans l'écosystème, au point d'avoir même été considéré comme le «gourou de la French Tech» avec The Family, il est revenu <u>sur le devant de la scène</u> cette année avec un nouveau projet: The Labyrinth. Il s'agit d'un accélérateur, 100 % en distanciel, international et dédié aux startups qui utilisent l'intelligence artificielle pour leur solution. L'objectif est de monter deux promotions de 25 projets par an. Condition sine qua non pour intégrer cet accélérateur en remote: The Labyrinth et son fondateur prennent 5 % de la structure en equity.

Avec ce projet, <u>Oussama Ammar</u>, qui vit désormais à Dubaï, veut prouver qu'il peut toujours apporter aux entrepreneurs l'expertise qui a bâti sa renommée avec The Family. C'est aussi une manière de s'aérer l'esprit alors qu'il est toujours confronté à plusieurs procédures judiciaires. En effet, Alice Zagury et Nicolas Colin, les deux autres fondateurs de The Family, <u>ont porté plainte en mars 2022</u> contre leur ancien associé pour « abus de confiance », « faux » et « usages de faux » avec un préjudice de 4,5 millions d'euros : 3,35 millions concernant le fonds d'investissement The Family et 1,35 million pour la holding The Family. Sa solution pour se défendre : lancer un fonds de litige.

En tout cas, Oussama Ammar ne compte pas disparaître du paysage médiatique et multiplie d'ailleurs les interventions dans des podcasts. Celui qui n'accorde que très peu d'importance à ce que pense le meilleur des startups et de la tech parisienne n'a pas prévu de se taire, au grand dam de ses détracteurs, et devrait faire encore parler de lui l'an prochain.

Luko et Cityscoot, symboles des difficultés de la French Tech



Durant l'année écoulée, de nombreuses startups ont fait face à de lourdes difficultés à surmonter. Certaines ont fait faillite, tandis que d'autres ont fini dans l'escarcelle d'autres acteurs. C'est le cas notamment de <u>Luko</u>, spécialiste français de l'assurance habitation <u>finalement repris par Allianz</u>. Dans un premier temps, la société devait être <u>rachetée par l'assureur britannique Admiral Group</u>, mais rien ne s'est passé comme prévu... Après moult rebondissements, l'assureur allemand avait finalement eu le dernier mot devant le tribunal de commerce de Bobigny alors que Luko faisait l'objet d'un <u>placement en redressement judiciaire</u>.

En tout cas, la reprise de l'assurtech française témoigne des difficultés traversées par de nombreuses startups depuis deux ans. Après l'euphorie post-Covid, où l'argent coulait à flot dans l'écosystème tech, le retournement de marché a pris par surprise de nombreux acteurs, qui n'ont pas eu le temps de s'adapter à la nouvelle donne privilégiant la rentabilité par rapport à l'hypercroissance. Dans ce contexte, Luko, qui a mis la main en 2022 sur son concurrent allemand Coya et Unkle, s'est

retrouvé dans une situation délicate.

Autre acteur phare de la French Tech, <u>Cityscoot</u> a été <u>repris</u> pour seulement 400 000 euros par son rival espagnol Cooltra devant le tribunal de commerce de Paris. Une somme qui paraît dérisoire pour l'ex-pépite de la French Tech, qui avait notamment levé 40 millions d'euros en mars 2018 ou encore <u>23 millions d'euros</u> en février 2020. Dix ans après sa création, Cityscoot, qui s'était déclaré <u>en cessation de paiement</u> début novembre 2023, n'avait jamais atteint la rentabilité et la société avait été touchée de plein fouet par la pandémie de Covid-19.

Même <u>Devialet</u>, fer de lance historique de la French Tech, <u>suscite de</u> <u>l'inquiétude</u>. Et pour cause, le spécialiste français du son haut de gamme a sollicité une procédure de conciliation auprès du tribunal de commerce de Paris, dans le but de rééchelonner sa dette et de trouver un accord entre les actionnaires afin de boucler une nouvelle levée de fonds.

Décidément, les temps sont durs...

Michel Paulin passe le flambeau à Benjamin Revcolevschi à la tête d'OVHcloud

Changement de tête au sommet d'<u>OVHcloud</u>. Après avoir passé six ans à diriger l'hébergeur nordiste, <u>Michel Paulin a décidé de passer la main</u> cette année. Après la démission de ce dernier en octobre, le conseil d'administration d'OVHcloud a choisi de nommer Benjamin Revcolevschi à la tête de la société fondée par <u>Octave Klaba</u>.

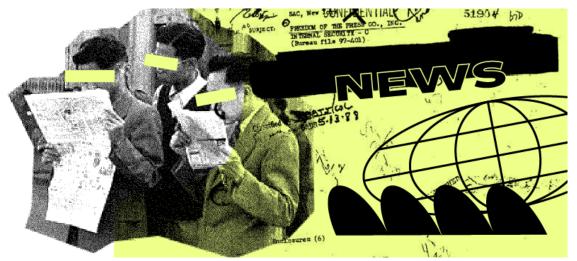
Passé par Neuf Cegetel/SFR, tout comme Michel Paulin, avant de prendre les rênes de la branche française de Fujitsu puis de DXC Technology en France et au Benelux, Benjamin Revcolevschi a rejoint OVHcloud en mai dernier en tant que directeur général adjoint pour superviser les opérations de l'entreprise en France et à l'international. Une forme de

formation accélérée pour maîtriser tous les dossiers de l'entreprise en quelques mois et se mettre au diapason face aux enjeux du marché européen du cloud, écrasé par la domination du trio américain Amazon Web Services (AWS), Microsoft Azure et Google Cloud.

Le nouveau patron de l'entreprise tricolore a effectué son baptême du feu lors de l'<u>OVHcloud Summit</u>, à Paris, fin novembre. A cette occasion, <u>Maddyness l'a rencontré</u>. Le dirigeant a pris le temps de nous présenter sa vision pour cet acteur européen du cloud qui fête ses 25 ans d'existence cette année.



À lire aussi Xavier Niel, Clara Chappaz, Climate House...: les 10 moments forts qui ont marqué la French Tech en 2024 (2/2)



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS

Article écrit par Maxence Fabrion